

Condamnation de Cho Kuk : chute d'un ex-présidentiable.

Jean-Yves Colin

N#2023-02

08 Février 2023

A propos d'Asia Centre :

Fondé en 2005, Asia Centre est un institut de recherche indépendant qui conduit des débats et publications sur les relations internationales, stratégiques et économiques, ainsi que sur les transformations politiques et sociales en cours dans toutes les régions d'Asie-Pacifique. Au carrefour de la recherche universitaire et des prises de décision publiques et privées, les chercheurs d'Asia Centre identifient les enjeux régionaux significatifs et les analysent dans leurs dimensions locale et globale. Ses programmes sont ainsi élaborés en liaison avec un vaste réseau de partenaires, entreprises et grands centres spécialisés européens, américains et asiatiques. Il mène avec ceux-ci des opérations conjointes, pour une meilleure confrontation des idées et des enjeux. Les conclusions de ces rencontres, comme les résultats des travaux menés à partir des sources originales par nos chercheurs, sont largement diffusés via les publications du Centre comme par des revues, ouvrages et médias internationaux.

A propos de l'auteur :

Ancien élève de l'École Nationale d'Administration, Jean-Yves Colin a été en poste à la Direction du Trésor, où il a notamment occupé la fonction de Conseiller Financier auprès de l'Ambassade de France au Japon (1987-1990). Il a ensuite rejoint le Groupe Crédit agricole, a été directeur général délégué de la filiale de gestion d'actifs, désormais connue sous le nom d'Amundi, et directeur de la conformité de Crédit agricole S.A. Depuis son départ de ce groupe bancaire en 2013, Jean-Yves Colin a rejoint Asia Centre, où il est membre du conseil d'orientation et expert Asie du Nord.

Condamnation de Cho Kuk : chute d'un ex-présidentiable

Jean-Yves Colin

08 Février 2023

Début février la Cour centrale de Séoul délibérant en première instance a condamné l'ancien ministre de la Justice du Président Moon Jae-in, Cho Kuk, à 2 ans de prison ferme. Par ailleurs, Chung Kyung-sim, son épouse, a également reçu une peine supplémentaire d'1 an, s'ajoutant à une peine antérieure de 4 années de prison. Cette condamnation de Cho Kuk est emblématique de l'âpreté de la vie politique sud-coréenne et de la chute d'un personnage politique présenté jusqu'à l'automne 2019 comme un candidat probable, avec des chances sérieuses de gagner, à l'élection présidentielle qui l'an passé a vu la victoire de Yoon Suk-yeol, candidat conservateur et auparavant procureur général.

Les accusations portées contre Cho Kuk sont relatives au dossier d'entrée à l'université de son fils et de sa fille, et en particulier ont trait à des délits d'entrave au travail de la justice et de sollicitations illégales. Cho Kuk et son épouse auraient falsifié des certificats de stage et d'examen, et auraient agi afin que leur fille reçoive une bourse de 6 millions de won (environ 4 500 euros au cours actuel de la monnaie coréenne). L'épouse de Cho Kuk a été également poursuivie au titre de diverses transactions financières. Cho Kuk est accusé par ailleurs de ce qui serait un abus de pouvoir dans une inspection des services présidentiels portant sur un adjoint du maire de Busan. Pour autant sur 12 chefs d'inculpation, la Cour a blanchi Cho Kuk de 9 d'entre eux et considéré que le ministre était étranger aux transactions financières jugées illégales de son épouse. La Cour a laissé en liberté Cho Kuk au motif qu'il n'y a pas de risque de destruction de preuve ni de fuite.

Ces accusations sont apparues à l'automne 2019, à un moment où Cho Kuk voulait engager une réforme de l'organisation de la justice, en particulier de celle des procureurs. Elles le conduisirent à démissionner ; son successeur tentant de relancer une réforme entra violemment en conflit avec le procureur général Yoon Suk-yeol initialement désigné par Moon Jae-in.

Cho Kuk n'est pas le seul homme politique à être inquiété par la justice. Lee Jae-myung, candidat malheureux du camp progressiste contre Yoon Suk-yeol et aujourd'hui le chef de l'opposition, est aussi menacé par les affaires. Dès la période de transition entre Moon Jae-in et le nouveau président, son nom a été associé à des enquêtes relatives à des projets immobiliers de la municipalité de Seongnam, au sud de Séoul, dont il fut maire, et des subventions à un club sportif. Ces enquêtes, toujours en cours, concernent les profits jugés excessifs par les procureurs, tirés de ces opérations immobilières et qui pourraient avoir été utilisés en partie à usage électoral ; elles ont valu à Lee Jae-myung de comparaître à plusieurs reprises et longuement devant les procureurs du district central de Séoul. Un parlementaire a d'ailleurs été partiellement acquitté par la Cour centrale de Séoul, le lien n'ayant pu être établi entre les profits de ces opérations immobilières et des faveurs politiques, ce qui montre que parfois les juges du

siège ne suivent pas ceux du parquet dans leurs réquisitions.

Récemment de nouvelles accusations ont été lancées contre Lee Jae-myung après que le dirigeant de l'entreprise de sous-vêtements Ssangbangwool, Kim Seong-tae, a déclaré que début 2019 Lee Jae-myung l'avait remercié – indirectement via le vice-gouverneur de la province de Gyeonggi - d'avoir transféré à la Corée du Nord environ 8 millions de USD en deux versements au nom de cette province qu'il a dirigé de 2018 à 2021, en vue d'y faciliter sa visite ; Lee Jae-myung nie et parle de « roman » pour commenter cette accusation. Kim Seong-tae a été arrêté en Thaïlande après avoir fui son pays par suite d'accusations de fraude et de corruption, et cherche à impliquer des personnalités politiques. S'agissant de Lee Jae-myung, la presse coréenne fait régulièrement de menaces d'arrestation venant des procureurs alors que cette possibilité semble très improbable en période de session parlementaire car nécessitant un vote d'une assemblée où le parti démocrate est majoritaire.

Le camp conservateur n'est pas complètement épargné par ces campagnes mêlant justice et médias. L'épouse du président, Kim Keon-hee, est ainsi soupçonnée de plagiat pour son mémoire d'enseignement artistique à l'université féminine Sookmyung en 1999. L'université mène une enquête dont les résultats devraient être connus en mars.

Ces affaires et ces procès - suivies de condamnations relativement sévères - sont révélatrices d'une part, dans le cas de Cho Kuk, de l'importance de la réussite universitaire, de l'intense compétition existant entre étudiants en Corée du Sud et de leurs enjeux pour les parents, et d'autre part de la dureté de la vie politique et de la rivalité forte entre le pouvoir politique et le monde de la justice sur fonds campagnes médiatiques intenses. Elles révèlent aussi que la Corée du Sud est bien (et quelque peu tristement) devenue une démocratie comme les autres, certes avec ses bonnes caractéristiques mais aussi ses travers voire ses dérives.